

## LES FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE DES OBJETS D'ART

L'assurance est un élément clé de la préservation des œuvres d'art. Que ce soit dans le cadre d'une exposition ponctuelle ou d'une collection permanente, il est essentiel de garantir les objets d'art contre la survenance de dommages. L'objectif de la session est de proposer une formation aux éléments assurantiels de base, afin que chacun puisse non seulement appréhender au mieux les assurances liées à son activité, comprendre les risques associés aux objets d'art et savoir comment réagir en cas de sinistre.

### CONTENU

#### **1/ Introduction à l'assurance**

- Fonctionnement du marché de l'assurance, fonctionnement d'un assureur.
- La garantie d'état.
- Les spécificités du marché public.
- La règle contractuelle.

#### **2/ Les différents types d'assurances associés à l'exposition d'œuvres d'art**

- L'assurance des murs.
- La responsabilité civile.
- L'assurance des objets d'art.

#### **3/ Les principaux risques**

- Le dommage accidentel.
- Les dégâts des eaux et l'incendie.
- Le vol et le vandalisme.
- Le risque terroriste.

#### **4/ Les extensions au contrat d'assurance**

- La casse.
- Les biens confiés à des tiers.
- Les foires et salons.
- Le transport et le stockage.

#### **5/ La valorisation des œuvres**

- Les différents types de valeur : valeur agréée, valeur déclarée.
- Les conséquences de la nature des œuvres : quelques exemples.

#### **6/ La prévention**

- Le facility report.
- Les moyens de protection.

#### **7/ Le sinistre**

- La déclaration de sinistre et l'indemnisation.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- > Appréhender au mieux les assurances liées aux objets d'art et aux activités qui y sont associées.
- > Comprendre les risques spécifiques liés à ces objets.
- > Savoir comment réagir en cas de sinistre.

### FORMATRICE

Stéphanie de Montricher – Expert produit Fine Art pour Hiscox France.

### INFORMATIONS PRATIQUES

Dates : **lundi 11 mardi 12 décembre 2017**

Durée : **2 jours, soit 14 heures de formation au total**

Frais de formation : **620 euros coût net**

Horaires : **10h-13h et 14h-18h**

Lieu : **Paris - République**

### PUBLICS

Cette formation s'adresse aux chargés d'expositions et de collections, aux régisseurs, aux collaborateurs de services juridiques ou aux administrateurs et à toute personne en charge de l'organisation d'expositions.

### DOMAINES DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- > Administration, gestion
- > Régie des œuvres
- > Production culturelle

### PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire.

FORMACODE® : 41036

### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- > Transmission de documents pédagogiques (déroulé de formation, références bibliographiques,...).
- > Observation de cas pratiques et/ou mise(s) en situation
- > Supports vidéo projetés.

### ATTESTATION DE PRÉSENCE

Il sera demandé au stagiaire de signer la feuille de présence par demi-journée. Une attestation de stage co-signée sera délivrée en fin de formation.

### METHODE D'ÉVALUATION

Afin de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés par les objectifs de la formation, il complètera une évaluation des acquis de la formation. Un questionnaire de satisfaction lui sera également soumis.

### EFFECTIFS FORMÉS

Cette formation est organisée pour un effectif maximal de 15 stagiaires.

### CIPAC/FORMATION

32 rue Yves Toudic - 75010 Paris  
formation@cipac.net

01 44 79 10 85

www.cipac.net

Organisme de formation  
n°11 75 39734 75

TVA non applicable en vertu de l'article  
261-4°-4°-a, 5ème alinéa du CGI

Siret 415 293 208 00054

APE 9412 Z